Sujet: [INTERNET] AOEP BERRAC

**De:** Berrac\_anonyme <br/> <br/> dorange.fr>

Date: 25/09/2022 20:08

Pour: pref-berrac@gers.gouv.fr

Enquête publique unique relative à la demande d'un permis de construire et la demande d'une autorisation environnementale pour la réalisation d'un parc photovoltaïque, lieu-dit "Au Comp", "Au Padouenc", "Au Claux" sur la commune de BERRAC

Observation sur le choix de l'implantation.

En balayant les projets de centrale photovoltaique implantés dans le Gers (cf https://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/AOEP-Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques), je constate que tous ces projets, à savoir Beaucaire, Vic-Fézensac, La Sauvetat, Haget, Cahuzac et La Romieu, sont implantés sur des zones reculées ne pouvant pas porter atteinte aux populations, généralement sur des anciennes carrières ou gravières. Pourquoi le projet sur Berrac fait-il exception à cette règle avec une implantation adossé aussi près d'un village médiéval ?

1 sur 1 26/09/2022 08:25